

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Tribunal de Commerce



17151405

de

MONITEUR BELGE

11 OCT. 2017

Brabant Wallon

19-10-2017

Greffe

BELGISCH STAATSBLAD

N° d'entreprise : 0463.992.075

Dénomination

(en entier) : SOCIETE BRABANCONNE DE DEVELOPPEMENT

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Adresse complète du siège : Ottignies-Louvain-la-Neuve (1341), Avenue des Vallées 130

Objet de l'acte : MANDATS

D'un procès-verbal dressé en date du 15 juin 2017, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme « SOCIETE BRABANCONNE DE DEVELOPPEMENT », dont le siège social est établi à Ottignies-Louvain-la-Neuve (1341), Avenue des Vallées 130, a pris les résolutions dont il est extrait ce qui suit :

Première résolution

L'assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs suivants pour une nouvelle période de six ans à compter du 6 mai 2017 :

- Monsieur William HAULOTTE, domicilié et demeurant à Chastre (1450), Rue Destraux 17 ;
- Monsieur Jean DEFALQUE, domicilié et demeurant à Ottignies-Louvain-la-Neuve (1340), Rue de Pinchart 100.

Leur mandat sera exercé à titre gratuit et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en deux mil vingt-trois.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée confère tous pouvoirs aux administrateurs pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

A l'instant, préalablement à la clôture du présent procès-verbal, les administrateurs se sont réunis en conseil et ceux-ci ont décidé procéder à la reconduction du mandat de Monsieur William HAULOTTE, préqualifié, en ses qualités d'administrateur délégué à compter du 6 mai 2017. Lequel exercera lesdites fonctions jusqu'au terme de son mandat d'administrateur.

Troisième résolution :

Tous pouvoirs ont été conférés à la société privée à responsabilité limitée « GL Services Bureaux », numéro d'entreprise 0460.281.628, dont le siège social est établi à Rixensart (1330), Avenue Franklin Roosevelt 23, représentée par son gérant, Monsieur Christophe LEHEUREUX, avec droit de substitution, aux fins de signer au nom de la société, les décisions prises concernant l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2017 ainsi que le présent conseil de ce jour, dans les annexes du Moniteur belge.

Christophe LEHEUREUX

Pour « GL Services Bureaux » sprl

Mandataire spécial

Déposé en même temps : Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2017.

Le procès-verbal du conseil d'administration du 15 juin 2017.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/10/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).